

Délibération n° 2017-11-27

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 12 décembre 2017

Objet

Désignation des
représentants de
l'Agglo Pays d'Issoire
au sein du Conseil
d'Etablissement de
l'école de musique

Rapporteur

CHASSANY Georges

Date de convocation

6 décembre 2017

Date d'affichage du compte-rendu

19 décembre 2017

Nombre de conseillers

En exercice : 126

Présents : 94

Votants : 105

Pour : 103

Contre : 0

Abstentions : 2

L'an deux mille dix-sept, le 12 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante : ALETON Danielle, ALLART Sébastien, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARDY André, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BASTIEN Gérard, BAYSSAT Marie, BERIOT Didier, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRONNER Ulrick, CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, COLLET Jean-Pierre, CORRE Jean-Marie, CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, CREGUT François, CROZE Yves-Serge, DABERT Jean-Claude, DE MULDER Jean-Pierre, DENAIVES Catherine, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, DYNDAS Eric, FANJUL José, FRAISSE Pierre-Luc, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GOUEZEC Jean-François, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JAMON Marc, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MARAIS René, MARTINANT Pierre, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAGESSE Pierre (suppléant de LETELLIER Josiane), PELISSIER Patrick, PELOU Michel, PEREIRA-MAURIAT Christine, PERRON Jean-Yves, PETEILH Sandra, PIERZCHALA Freddie, POMEL Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, ROCHETTE Christophe, RODDIER Gilles, ROUSSEL Chantal, ROUX Bernard, SAUVANT Jean-Pierre, SERMAGE André (suppléant de CHANIMBAUD Lionel), THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), THEVIER Gérard, TINET Georges, TOULOUZE Michel, VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VIALLET Richard.

Absents ayant donné pouvoir (11) : BRUN Pascale à MAHOUDEAUX Gaëlle, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, ESBELIN Nicole à LAGARDE Maguy, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, LANCRENON Maria à ALLART Sébastien, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PAILLONCY Brigitte à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à ALETON Danielle, SAUX Marie-Pierre à THEVIER Gérard.

Absents représentés (4) : CHANIMBAUD Lionel, CONTOUX Michel, FRADIN Guy, LETELLIER Josiane.

Absents : (21) : BARBET Laurent, BARTHOMEUF Serge, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, COSTON Marie, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, GARNAVAULT Philippe, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU l'article L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779, en date du 6 décembre 2016, portant création de la communauté d'agglomération par fusion des communautés de communes « Bassin Minier Montagne », « Lembron Val d'Allier », « Ardes Communauté », « Puys et Couzes », « Issoire Communauté », « Pays de Sauxillanges », « Coteaux de l'Allier », et « Couze Val d'Allier » et portant statuts, au 1^{er} janvier 2017 ;

CONSIDÉRANT que l'Agglo Pays d'Issoire exerce la compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

VU les délibérations n° 2017-09-11 en date du 26 septembre 2017 et n° 2017-11-11 en date du 12 décembre 2017 de l'Agglo Pays d'Issoire définissant l'intérêt communautaire des compétences obligatoires et optionnelles ;

VU la charte du Conseil d'Etablissement de l'école de musique ;

CONSIDÉRANT que l'école de musique compte une instance de concertation, composée de représentants de parents d'élèves, d'élèves, d'enseignants et d'élus, qui se renouvelle chaque année dans le courant du premier trimestre : le Conseil d'établissement ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'Etablissement se réunit 2 fois dans l'année et permet d'aborder des sujets relatifs aux différents règlements de l'école ainsi qu'à tout aspect touchant à la vie de l'établissement de manière générale ;

CONSIDÉRANT que les échanges issus des réunions du Conseil d'Etablissement permettent d'améliorer des aspects de fonctionnement et de vie de l'école de musique, et participent à son développement ;

CONSIDÉRANT que parmi les membres du Conseil d'Etablissement, figurent des représentants élus :

- 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants parmi les parents d'élèves ;
- 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants parmi les élèves ;
- 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants parmi les enseignants ;

CONSIDÉRANT que parmi les membres de droit, figurent des élus communautaires désignés par le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire : 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants ;

CONSIDÉRANT que le Bureau propose les candidatures de Christian KAROUTZOS et Gaëlle MAHOUDEAUX en tant que représentants titulaires, et de Gérard CHEYNOUX et Maria LANCRENON en tant que représentants suppléants ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité et 2 abstentions (François CREGUT et Catherine DENAIVES) de désigner Christian KAROUTZOS et Gaëlle MAHOUDEAUX, représentants titulaires, et Gérard CHEYNOUX et Maria LANCRENON, représentants suppléants, au sein du Conseil d'Etablissement de l'école de musique.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 21/12/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 21/12/2017